

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etai  
ent  
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat  
ion(s) :

Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN

Excusé(s) :

Madame Françoise BUFFET, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Nathalie ERNST

**N° CP/2019/089 - 65020 - Equipements sportifs et socio-éducatifs**  
**Proposition de validation des propositions issues de l'étude de cadrage du Champ du Feu, d'engagement de la réalisation d'un stade de ski nordique au Champ du Feu et d'une étude de maîtrise d'œuvre visant la réalisation de cet équipement sur la commune de LE HOHWALD (canton d'OBERNAI)**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'approuver les orientations proposées par l'étude de cadrage du Champ du Feu, dont la synthèse est jointe en annexe ;
- d'engager la réalisation d'un stade de ski nordique au Champ du Feu sur le secteur des Myrtilles situé sur le ban communal de la commune de Le Hohwald ;
- d'engager une étude de maîtrise d'œuvre en vue de cette réalisation dès 2020 ;
- d'approuver le coût prévisionnel de l'étude de maîtrise d'œuvre précitée pour un montant de 35 000 € HT (valeur janvier 2019) ;
- d'autoriser son président à signer les actes administratifs afférents à la réalisation de l'opération.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125403-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/03/19